



Roissy,
le 3 novembre 2011

Comité de Groupe Français AF KLM

Interventions CFDT sur Servair & ses filiales lors des 3 derniers comités de groupe Français AF/KLM

Une situation difficile au vu d'un certain nombre de négociations annuelles obligatoires qui se passent très mal.

A un certain moment, il faudra accentuer les moyens pour la politique sociale, voir, comme nous l'avons déjà dit dans cette enceinte, mettre en place des **Assises Sociales** au sein de l'entreprise, pour avoir des discussions normales, avec l'ensemble de Servair et de son sous-groupe.

Comme la CFDT le répète depuis 10 ans, les systèmes d'intéressements **sont obsolètes chez Servair SA et récompensent les salariés par une absence totale ou proche de Zéro**, voir également dans certaines de ses filiales. Il faudrait à un moment reprendre un système avec des bases simples et pragmatiques en déclinant les critères de groupe et négocier un accord d'intéressement de groupe ainsi qu'un accord de participation de groupe.

Nous le répétons, cela fait partie des positions de la CFDT.

La problématique de NEO

C'est une véritable problématique suivant les secteurs donnés (Lyon, Orly mais aussi Roissy). La compensation financière de **5M€** consentie par Air France pour combler les problématiques et les effets déstructurant sur l'emploi par NEO.

GP

Servair SA a la particularité d'avoir des facilités de transport, avec un accord et des commissions.

Quand on avait des salariés qui partaient de l'entreprise Servair ou de son sous-groupe et qui avaient un certain nombre d'années d'ancienneté, **ils avaient un an pour prendre leurs facilités de transport**. Nous avons appris que « *cela aurait été supprimé par le service Interline d'Air France* ». Cela devrait être traité chez Servair mais il faudra faire fonctionner cette commission.

SERVAIR 1, SERVAIR 2, SERVAIR SIÈGE, SERVAIR FORMATION, PASSERELLE, ACNA, BP, CULIN'AIR PARIS, CPA, JET-CHEF, LYON AIR TRAITÉUR, MARTINIQUE CATERING, OAT, SPECIAL MEALS CATERING, PRESTAIR, SERVANTAGE, SERVCENTER, SKYLOGISTIC, SERVAIR BURKINA FASO, SERVAIR IMMOBILIÈRE AÉROPORTUAIRE, LOGAIR, SKYCHEF, AFRIQUE CATERING, SERVAIR SATS HOLDING, EUROPEAN CATERING SERVICES, SOGRI, SORI, DAKAR CATERING.

Session du 20 octobre 2010

En matière de perspectives sur les bases provinciales, la CFDT n'a pas manqué de s'interroger sur la non présence de Servair à Marseille alors que c'est Newrest qui est implanté, à Toulouse où nous avons toulousain traiteur qui a été vendu au concurrent catar, mais aussi dans toutes les escales de France (Toulouse Nice Bordeaux Lille etc...)

M. MURACCIOLE s'est exprimé ainsi «il faut savoir qu'en matière d'escales il n'y a pas de place pour deux commissariats hôteliers sur une escale ».

La CFDT n'a pas manqué de s'interroger sur le partenariat entre SERVAIR et NEWREST. Y aurait-il un pacte de « non agression » ? Ceci n'a échappé à personne !

La CFDT a réaffirmé la nécessité incontournable d'une GPEC de Groupe seule légale, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque la GPEC est au niveau Air France SA.

Quelques éléments intéressants du rapport

Concernant les bases provinciales, l'impact négatif aurait un coût de 7 millions d'euros. Il faudra que Servair se détermine, comme le disait son ancien DGRH sur ce qu'il appelait « un pied-à-terre à Orly », entre ACNA et ORLY Air traiteur soit 1000 salariés puisque **leur convention collective sont respectivement et diamétralement opposées** (Acna sur la Samera et ORLY Air Traiteur sur la restauration publique) sachant qu'un accord de branche particulièrement favorable vient d'être signé par la CFDT. (voir plus bas)

Le personnel

► Le personnel interne augmente de 2,1%, tandis que le personnel extérieur s'accroît de 11,4% à 38,8 M€.

► Les effectifs intérimaires sont en hausse de 3% et représentent 11,2% des effectifs totaux moyens du groupe au même niveau que l'exercice 2009-10.

► L'ensemble des frais de personnel représentent 52,3% du produit total contre 51,6% sur l'exercice précédent.

► La sous-traitance augmente en valeur et passe de **46,7 M€ à 47,6 M€**, en hausse de 1,9% entre 2009-10 et 2010-11. Elle représente **6,2%** du produit total, comme pour le précédent exercice.

► La valeur ajoutée s'accroît à **451,4 M€**, en valeur (+8,1 M€) et progresse légèrement en taux puisqu'elle représente 59,3% du produit total en 2010-11 contre 58,7% en 2009-10.

On peut noter que les effectifs internes sont fortement impactés par l'entrée des deux filiales (NAS et Servair Solution Italia) (+1 015 salariés). Hors ces variations de périmètre, les effectifs sont

stables (+0,1%) (+9 équivalents temps plein).

Le sous Groupe Servair comme le reste du groupe AF-KLM change de date de clôture passant d'une clôture au 31 mars à une clôture au 31 décembre. L'exercice 2011 comprendra donc neuf mois. Selon la direction, au cours de cet exercice, hors la mise en place des bases provinciales (Marseille, Toulouse, Nice, Bordeaux) par le groupe Air France, le Groupe Servair devrait subir une baisse de l'activité. Cela prendrait en compte une reprise économique plus molle que prévue initialement.

Dans ces conditions, la direction du groupe Servair précise que les résultats devraient en pâtir : progression tarifaire faible ou nulle, hausse des charges (notamment hausse des prix des matières premières...). Ainsi, la direction du groupe Servair entend mettre en place un plan d'économies pour améliorer le résultat d'exploitation de 1 M€ (frais généraux, report de certains investissements...). Par ailleurs, la direction du groupe Servair entend poursuivre son développement à l'international dans des zones où Air France n'est pas historiquement implantée.

Les litiges sociaux

L'importance des litiges sociaux est mise en évidence dans le groupe avec une provision de 10,2 M€ au 31 mars 2011

Résultats

Malgré NEO et malgré l'intégration de NAS au KENYA, malgré les provisions, malgré NEO et autres, Servair et son sous-groupe a connu une hausse d'activité de **+8% sur un chiffre d'affaire à 762 M€**.

Historique de Servair et ses filiales

SERVAIR se développe sur 3 grands pôles d'activités

① La restauration aérienne

② L'assistance aéroportuaire (handling) : regroupe un ensemble de métiers liés aux services proposés aux compagnies aériennes dans les aéroports, sur les pistes, au pied des avions avant le décollage et/ou après l'atterrissage : nettoyage des avions, armement des cabines, gestion des ventes à bord, traitement de la presse et assistance pour les passagers à mobilité réduite.

③ Le conseil

1971

► Servair est officiellement créé.

1988

► Servair s'implante aux Etats-Unis, à Chicago et Seattle, en partenariat avec Flying Food Group. Par la suite, les centres de Miami et San Francisco seront ouverts.

1990

► Création d'ACNA, filiale chargée du nettoyage des avions.

1991

► Ouverture au Bourget de Jet Chef, unité dédiée à l'aviation d'affaires et au service Traiteur.

1995

► Servair s'implante en Chine à Macao avec l'unité « Macao Catering Services ».

1999

► Création de Bruneau Pégrier Catering (BPC)

► Création Culin'Air Paris (CAP), avec Star Airlines.

► SKYLOGISTIC (filiale basée à Lyon) débute son activité.

► via Lomé Catering (au Togo).

2001

► Ouverture de Special Meals Catering, 1ère unité de production kasher à Paris.

2002

► Ouverture de Mali Catering à Bamako, après Dakar, Lomé Libreville et Djibouti.

2003

► Logair, société dédiée à la gestion des ventes à bord, naît du partenariat Servair-AIR (Aéroboutique Inflight Retail).

► début des activités d'Aeroform, un institut de formation aux métiers du catering et du nettoyage.

2004

► Servair renforce sa présence en Italie et détient, avec son partenaire britannique ALPHA, 100% du caterer italien Servair Air Chef.

2006

► Ouverture d'un centre de production à Ouagadougou au Burkina Faso.

2007

► Ouverture de Doualair au Cameroun.

► Signature d'une assistance technique à Jeddah, en Arabie Saoudite.

2008/2009

► début de Skyflavour

► arrêt d'activité de PMAIR et Passerelle, reprises partiellement par les sociétés Prioris (Orly) et Passerelle CDG.

► Arrêt de l'activité sur la plate-forme de Toulouse depuis octobre 2008.

► Acquisition de 5% en plus des 20% du capital de Guangzhou Nanland, filiale de catering de China Southern, située à Canton.

► La société Senca (Dakar), détenue à 60% a été intégrée globalement.

► Prise de participation de 70% au capital de la société Abidjan Catering

► Augmentation de participation dans la société SESAL de 15%.

► Création d'une joint venture détenue à 50%, Newrest London City à London City Airport.

► La société Aeorosur a été cédée en avril 2008.

2009/2010

► création d'une filiale à Macau, « Servasco »

► acquisition de 15% complémentaires du capital de Dakar Catering portant sa participation à 65,10%.

► acquisition 20% complémentaires du capital de SEREP (Sénégalaise de Restauration publique) portant sa participation à 58,5%.

► Le capital de Servair Abidjan passe à 76,01%.

2010/2011

► Création de Servair Solution Italia

► Acquisition ou création via SIA au Kenya, au Ghana et au Congo

► Développement sur le continent africain, via la société Afrique Catering, de sociétés en République du Congo, au Ghana, au Bénin, en République de Guinée et par l'acquisition d'une société au Kenya

► Jet Chef absorbe Skyflavour

► Acna absorbe Servcleaning

► Acquisition par European Catering Services (ECS) de 49% de Flying Food Servair à l'aéroport JFK de New-York

Par ailleurs, la direction du groupe Servair entend poursuivre son développement à l'international dans des zones où Air France n'est pas historiquement implantée.

Autres perspectives

Des prospectives d'investissements sur Washington Boston et Los Angeles sont à prévoir en termes de filiales.



Accord de branche sur les salaires 2012

Manutention et nettoyage sur les aéroports

► Une augmentation des salaires de la convention collective au 1er janvier 2012 de 2%,

► Une augmentation de 2% des primes (heures de nuits, vacances, prime de non accident)

► Une augmentation de 5% de la prime panier,

► Une augmentation de 7% de la prime kilométrique,

► Le maintien de l'écart des grilles conformément à l'avenant 36,

► La négociation en 2012 d'un accord sur la pénibilité,

► L'engagement de renégocier la prime de coordination.

La CFDT a signé cet Accord et la direction de SERVAIR Aussi. Bien évidemment, dans les futures NAO au sein de SERVAIR et ses Filiales, ce sera la base minimale de négos sur les augmentations des salaires.

**GROUPE SERVAIR - PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31/03/11**

